

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : P. BERTHET

1998
Mars
1998

Quatre Lépidoptères gynandromorphes du Sud-Est de la France.

Philippe Lentenois

L'Harmas, Quartier de Sigaud, F-07150 Lagorce.

Résumé. — Brève description commentée de quatre Lépidoptères gynandromorphes (deux Pieridae et deux Nymphalidae). Les trois spécimens d'Ardèche ont été collectés dans deux biotopes très voisins.

Mots-clés. — Tératologie, gynandromorphes, Lepidoptera, Pieridae, Nymphalidae, Ardèche, Drôme.

Four gynandromorph Lepidoptera from South-Eastern France.

Summary. — Short description of four gynandromorph Lepidoptera (two Pieridae and two Nymphalidae). The three specimens from Ardèche were collected almost in the same place.

Key words. — Teratology, gynandromorphs, Lepidoptera, Pieridae, Nymphalidae, Ardèche, Drôme.

« Gynandromorphe » est un mot composé avec les racines d'origine grecque *gyn* (femelle), *andro* (mâle) et *morph* (en forme de). Un insecte gynandromorphe est un individu tératologique présentant un mélange de caractères sexuels secondaires mâles et femelles. L'appareil génital peut être entièrement mâle ou entièrement femelle ou présenter toutes les combinaisons possibles des deux sexes à la fois. Dans les cas les plus spectaculaires, on observe de part et d'autre de l'axe médian du corps une moitié mâle et l'autre femelle (*gynandromorphisme mi-parti*). Dans d'autres cas, le corps peut être composé d'une mosaïque de plages mâles et femelles (*gynandromorphisme en mosaïque*). Le déterminisme de cette monstruosité est chromosomique. La combinaison des chromosomes sexuels varie dans les différentes parties du corps. Le gynandromorphisme mi-parti remonte au stade à deux cellules, au début du développement embryonnaire.

Des gynandromorphes sont connus en grand nombre chez les Lépidoptères. Ils ont été l'objet d'innombrables publications qu'il ne serait pas opportun de recenser ici, même partiellement. Voici quatre nouveaux cas.

I — GYNANDROMORPHES EN MOSAÏQUE

PREMIER CAS (figures 2 et 3) :

Anthocharis cardamines (L., 1758), Pieridae. — Ardèche, Lagorce, ruisseau de Baravon non loin du confluent avec l'Ibie, le 9 avril 1995 (Ph. Lentenois leg., in coll. Ph. Lentenois).

Accepté pour publication le 15 janvier 1998.

La coloration générale est celle d'une femelle. L'aile antérieure droite est colorée en face dorsale par deux bandes d'écailles orange aux contours irréguliers, obliques, légèrement convergentes, l'antérieure étant plus longue que la postérieure. Ces bandes sont dans la partie de l'aile correspondant à la tache apicale orange du mâle. En face ventrale, sur chaque aile antérieure, non loin du bord costal, on observe une bande orange oblique aux contours déchiquetés. Cette bande est prolongée jusqu'à la base de l'aile par un « fantôme » très pâle. Vers l'apex du bord postérieur, on remarque aussi une petite tache « fantôme » d'écailles orange diffuses.

Pour faciliter les comparaisons, nous présentons en figure 1 un couple provenant du même endroit : Ardèche, Lagorce, ruisseau de Baravon, mars 1996, Ph. Lentenois *leg.*, in coll. Ph. Lentenois.

SECOND CAS (figure 4) :

Anthocharis cardamines (L., 1758), Pieridae. Drôme, Chaudebonne, le 28 avril 1995 (Ph. Henry *leg.*, in coll. Ph. Henry).

La coloration générale est, là encore, celle d'une femelle. En face dorsale, l'aile antérieure gauche a deux zones d'écailles orange diffuses, sans contours précis, mais suggérant cependant une très étroite bande en avant (prolongeant la tache noire de la cellule) et une large tache floue en arrière. L'aile antérieure droite porte une minuscule tache allongée orange dans la zone apicale noire. Dans presque toute la zone correspondant à la tache orange dorsale d'un mâle normal, sur chaque aile mais c'est plus dense du côté gauche, des écailles orange sont disséminées, isolées parmi les écailles blanches et noires.

II — GYNANDROMORPHES MI-PARTIS

TROISIÈME CAS (figure 5) :

Libythea celtis (Laicharting in Fuessly, 1782), Nymphalidae. — Ardèche, Lagorce, Combe de Bois Sauvage, le 10 mars 1997 (F. Desangin *leg.*, in coll. Ph. Lentenois).

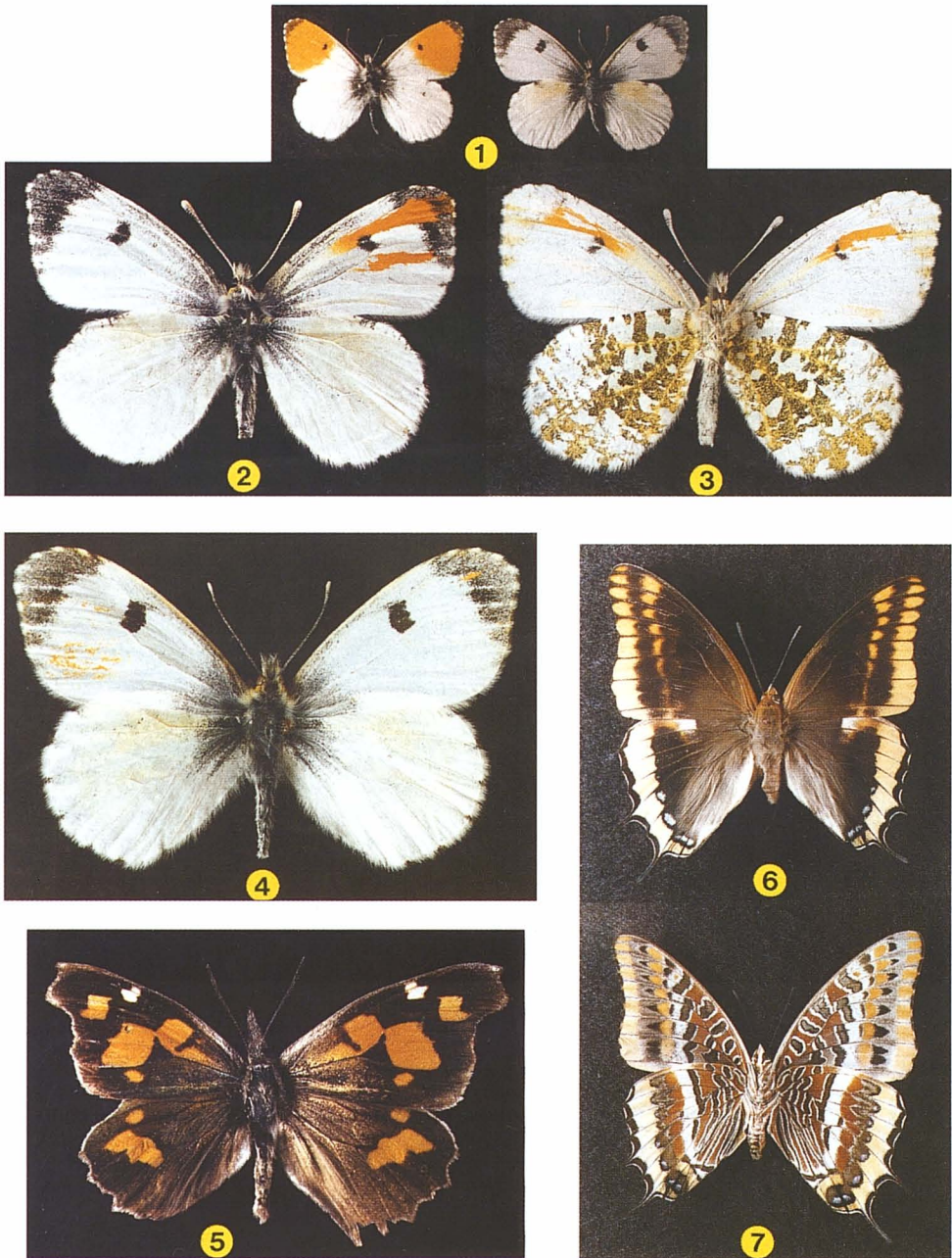
La moitié gauche est mâle : la taille est plus petite, l'antenne est plus courte et une zone colorée par des écailles vertes est présente sur l'aile antérieure, en avant du bord postérieur, vers la base. La moitié droite est femelle : la taille est plus grande, l'antenne est plus longue et aucune zone d'écailles vertes ne se trouve vers la base de l'aile antérieure, devant le bord postérieur.

QUATRIÈME CAS (figures 6 et 7) :

Charaxes jasius (L., 1767), Nymphalidae. — Ardèche, Lagorce, ruisseau de Baravon non loin du confluent avec l'Ibie, le 28 août 1995 (Ph. Lentenois *leg.*, in coll. F. Lentenois).

La moitié gauche est femelle (taille plus grande), la moitié droite est mâle (taille plus petite). Les dessins des deux faces sont légèrement dyssymétriques.

Il est étonnant de constater que ce *Charaxes* a été collecté au même endroit que l'*Anthocharis*, à quelques mètres près et que le biotope du *Libythea* n'est éloigné que d'un kilomètre !



Figures 1 à 7. *Anthocharis cardamines* (L., 1758). 1 : mâle et femelle de Baravon, face dorsale, 2 : gynandromorphe en mosaïque de Baravon, face dorsale. 3 : le même, face ventrale. 4 : gynandromorphe en mosaïque de Chaudebonne, face dorsale. *Libythea celtis* (Laicharting in Fuessly, 1782). 5 : gynandromorphe mi-parti du Bois Sauvage, face dorsale. *Charaxes jasius* (L., 1767). 6 : gynandromorphe mi-parti de Baravon, face dorsale. 7 : le même, face ventrale.

Photos J.-P. VANTINGHEN.